

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

2e journée nationale pharmaceutique : autour de l'utilisation rationnelle du médicament

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

Le vendredi 6 mai 2022 se tenait au Radisson Blu, la 2e journée nationale pharmaceutique. La rencontre, rehaussée par la présence de Guy-Patrick Obiang Ndong, ministre de la Santé et des Affaires sociales, réunissait les pharmaciens et autres acteurs du monde de la santé au-

tour du thème " L'usage rationnel de médicament ". Occasion pour ces derniers de faire l'état des lieux de la problématique du médicament au Gabon, sa disponibilité, sa répartition sur toute l'étendue du territoire et sa régulation.

" Nous souhaitons, à travers cette journée, discuter des stratégies et interventions visant à promouvoir la gestion optimale du médicament. Nous réfléchissons

également sur comment réguler l'utilisation du médicament par le prescripteur. Laquelle régulation pourrait être possible grâce à la formation des prescripteurs ", a fait savoir Dr Patience Ntongone Oke, présidente de l'Ordre des pharmaciens du Gabon.

A l'ouverture de ses travaux, Guy-Patrick Obiang Ndong a indiqué que " d'importantes réformes ont été prises dans le secteur pharmaceutique et ont permis de pouvoir créer une Agence nationale du médicament. Cette réforme a également permis d'avoir aujourd'hui zéro médicament par terre grâce à la pénalisation et à la criminalisation des faux médicaments sur le territoire national. Nous avons aussi entrepris d'autres réformes pour créer un environnement industriel pour permettre une prise



Photo: DR

Le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, et sa collègue déléguée, Justine Lembimbi-Mihindou, ont pris part à cette 2e journée nationale pharmaceutique.

en charge optimale des patients ". Ces réformes viennent pour la plupart répondre au problème de la dépendance de notre pays aux produits importés.

On espère que les travaux de

cette deuxième journée nationale pharmaceutique permettront au gouvernement de renforcer le dispositif en matière de gestion rationnelle du médicament local mais aussi de celui importé.

Ici et là

8-MAI : COMMÉMORATION À LIBREVILLE



Photo: DR

La date du 8 mai est historique pour la France. Elle marque la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe. À cette occasion, les Éléments français au Gabon (EFG) ont honoré le dimanche 8 mai 2022, au Camp de Gaule, les victimes civiles et militaires du monde entier. D'un geste symbolique, Alexis Lamek, ambassadeur de France au Gabon, a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs lors du cérémonial dirigé par le général François-Xavier Mabin, commandant des EFG. C'était en présence du secrétaire général du ministère gabonais de la Défense, le général de division Dieudonné Pongui. Notons que dans la foulée de cette cérémonie, des médailles de reconnaissance ont été remises à certains soldats pour leur travail.

PMUG : JACKPOT POUR UN AGENT DE BANQUE



Photo: DR

Le Pari mutuel urbain gabonais (Pmug) vient de faire un nouveau millionnaire. Il s'agit d'un agent d'une banque de la place ayant validé son jeu Jackpot au Quinté + local le 3 mai dernier dans un kiosque d'Alibandeng, dans le 3e arrondissement de Libreville. C'est homme ravi aux yeux pétillants d'étoiles qui a donc reçu des mains du directeur Marketing et Communication, Wilfried Engone, son chèque de... 47 millions de francs CFA ce vendredi 6 mai 2022 au siège du Pmug à Libreville. Parieur depuis 1996, l'heureux millionnaire reconnaît que le chemin a été long, mais... payant au bout du compte. Ce qu'il compte faire de cette manne, comme tombée du ciel? Construire la maison de ses rêves, a-t-il répondu sans hésiter. Le Jackpot, rappelons-le, se joue à 200 francs. Il consiste à trouver les 6 premiers chevaux dans l'ordre d'arrivée. Il est adossé au Quinté + local en semaine et en Masse commune internationale (MCI) le dimanche.

Par G.B.M et ENA

Conférence-débat : quelle sécurité pour le titre foncier au Gabon ?

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION chrétienne des professionnels de justice (ACPJ) vient d'organiser dans un hôtel de Libreville une rencontre autour de la protection de la propriété foncière. Réunissant les experts du domaine foncier, les juristes de tous bords et autres étudiants, ce rendez-vous a été l'occasion de débattre autour de l'intangibilité du titre foncier.

Concrètement, explique Lynda Nzah Bekale, juge et présidente de l'ACPJ, il était question de savoir si le titre foncier est attaquant ou non. "Parce que la situation foncière de notre pays commence à gêner, créant une véritable instabilité sociale et juridictionnelle au regard de la législation en vigueur ", a-t-elle clarifié.

Autour de trois sous-thèmes, "La procédure et le contentieux à l'ANUTTC", "La législation et le contentieux du titre foncier, l'intangibilité du titre foncier", "La position d'un juriste du conseil", les hommes de droit ont édifié



Photo: LRA

L'association des professionnels de justice du Gabon réunie pour débattre de la protection du titre foncier.

l'assistance.

De leurs interventions, on retient de Michel Nkani, chef de division en charge du contentieux à l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographique et du cadastre (ANUTTC), que la procédure d'obtention du titre foncier (TF) commence à l'ANUTTC. "La procédure est administrative (ANUTTC) et judiciaire qui aboutit au TF."

Pour Christian Nkoghe, magistrat en service à la conservation foncière, en consacrant le caractère inattaquant et définitif du titre foncier, la loi gabonaise n'a pas prévu un contentieux du TF. "En revanche, nuance-t-il, elle a prévu un contentieux de la procédure d'immatriculation en indiquant que les oppositions

sont portées devant le tribunal judiciaire pendant la procédure dite d'immatriculation." Et de préciser que "si contentieux il y a, après obtention du TF, c'est celui civil en responsabilité contre l'auteur de l'irrégularité".

En fait, explique encore M. Nkoghe, "le TF est inattaquant parce qu'il résulte de l'exécution d'une décision de justice ayant acquis l'autorité de la chose jugée".

Sauf que, a fait remarquer l'assistance, beaucoup de carences existent dans la procédure initiale d'édition du TF, pointant ainsi, sans ménagement, un doigt accusateur en direction de l'ANUTTC dont certains estiment qu'il faut, si ce n'est changer les hommes, du moins repenser toute cette administration.